

Trophée Hivernal



SAISON 2021-2022

REGLEMENT DU TROPHEE

CLUBS PARTICIPANTS

CHEVANNES-MENNECY - LE COUDRAY MONTCEAUX - FORGES LES BAINS - SENART - VALGRAND

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque rencontre est ouverte à tous les joueurs, hommes ou femmes, membres de l'association ou de l'amicale de leur club.

Le certificat médical est exigé pour l'ensemble des joueurs.

Tous les joueurs (joueuses) participant à une rencontre doivent payer au golf hébergeant l'épreuve **30 € par personne (25 € pour le repas et 5 € pour les droits de jeu, répartition indicative, à définir par chaque golf)**.

Une des conditions d'inscription et de sélection des joueurs (joueuses) pour cette compétition est la **participation obligatoire au repas** à l'issue des rencontres.

PARTICIPATION A LA DOTATION

Le montant de la participation à la dotation pour chaque rencontre est fixé à 5 € par participant(e).

Une partie des sommes recueillies sert à l'achat des lots (habituellement des bouteilles de vin) récompensant les lauréats de chaque rencontre.

Le solde est consacré à financer le pot de clôture de la compétition le jour de la dernière rencontre ou éventuellement des lots à remettre à chaque participant. Il est recommandé de réserver lors des rencontres préliminaires 50% des sommes recueillies pour la finale.

DATES ET HEURES DES RENCONTRES

Les rencontres se déroulent à des dates définies par les Capitaines, en accord avec leurs golfs et leurs associations respectives. Voir le calendrier prévisionnel en annexe.

La date d'une rencontre peut éventuellement être modifiée par accord mutuel des Capitaines, suite à des conditions météo ou à des événements imprévus.

L'organisation du Trophée Hivernal est respectueuse des consignes de sécurité de la fédération et du gouvernement au sujet du COVID 19 : aucune épreuve ne peut avoir lieu si des restrictions empêchent la tenue du repas, ou des réunions de plus de x personnes.

En ce qui concerne les horaires, le rendez-vous est fixé à 8h30 pour un départ à 9h00 en shot-gun.

DEROULEMENT DES RENCONTRES

Chaque club est représenté par 10 joueurs (joueuses) titulaires maximum.

L'index maximum pris en compte pour le calcul des scores est de **30**. Les compétiteurs dont l'index est supérieur à 30 voient donc celui-ci ramené au maximum toléré.

Les joueurs (joueuses) de chaque équipe sont classés dans l'ordre croissant des index.

Chaque club a la possibilité d'inscrire un maximum de **2** remplaçants(tes) afin de pallier une défection éventuelle. **Les remplaçants(tes) qui ne participent pas à la compétition ont le droit de jouer sur le parcours et de participer au déjeuner ; ils doivent s'acquitter de la participation, soit 30 € mais ne participent pas à la cotisation pour la dotation (5€).**

PREPARATION DES RENCONTRES

Afin de préparer la composition du tableau des rencontres, chaque club se déplaçant transmet au club recevant, au plus tard le vendredi de la semaine précédant la rencontre, la constitution de son équipe en précisant les noms, prénoms, index, et n° de licence des joueurs (joueuses), ainsi que les remplaçants éventuels.

FORMULE DE JEU

La formule de jeu adoptée est le Stableford individuel, Brut et Net.

Les départs se font en shot-gun par parties de 3 ou 4 joueurs (joueuses).

Les rencontres ne sont pas fléolisées (c.a.d. ne comptent pas pour l'index individuel).

DEPARTS

Boules rouges pour les dames.

Boules jaunes pour les messieurs.

DIVERS

Les matchs peuvent être annulés ou reportés en cas d'intempérie (neige ou fortes pluies).

Appareil de mesure de distance : L'usage des appareils de mesure de distance tels que les télémètres lasers ou montres est autorisé.

Attention. Seuls les appareils mesurant exclusivement la distance sont autorisés. Ceux donnant tout autre type d'indications (dénivelé par exemple) ne sont pas permis en compétition.

Les consignes telles que "Placer la balle", "putt donné à moins d'une longueur de club en green d'hiver", sont précisées au départ de chaque rencontre.

Les chariots manuels ou électriques sont autorisés. Dans le cas où les conditions ne permettent pas l'utilisation des chariots, la rencontre est reportée après concertation des capitaines.

RESULTATS DES RENCONTRES :

Le classement par équipe est effectué en prenant en compte les 2 meilleurs résultats individuels en brut plus les 5 meilleurs résultats en net de chaque équipe.

Les cartes retenues pour le résultat en net sont obligatoirement différentes de celles comptabilisées pour le résultat en brut.

Le brut prime sur le net.

En cas d'égalité de points en brut entre deux joueurs (joueuses) de la même équipe, nominables dans cette catégorie, le Capitaine peut choisir (entre les deux), celui qu'il retient éventuellement pour le classement net.

Les points stableford de chaque équipe sont comptabilisés en fin de partie.

Un tableau récapitulatif des scores de chaque club est édité au fur et à mesure des rencontres.

Le club vainqueur au terme des 5 rencontres est celui qui a totalisé le plus grand nombre de points stableford.

Le trophée hivernal est attribué à l'équipe arrivée en tête à l'issue des 5 rencontres.

Il est remis en jeu l'année suivante.

BONUS POUR LA PARTICIPATION FEMININE :

Afin d'encourager la participation des dames au Trophée Hivernal, le score total de chaque équipe est augmenté d'un bonus de 5 points par dame engagée en tant que titulaire.

RECOMPENSES :

A l'issue de chaque partie, un lot récompense le premier en brut et le premier en net de chaque équipe.

Pour l'édition 2021/2022, le club de **Sénart** est chargé d'organiser la dernière rencontre et s'occupe à ce titre de la gestion des frais de participation et de la dotation finale.

COORDONNEES DES CAPITAINES :

Golf	Capitaine	Portable	Email
Chevannes-Mennecy	Philippe Pieters	06 37 81 24 87	pieters.philippe@orange.fr
Le Coudray	Xavier Goblot	06 07 88 22 68	xavier@goblot.fr
Forges-les-Bains	Robert Crémades	06 37 95 39 23	robert.cremades@gmail.com
Sénart	Didier Oliveira	06 18 17 34 73	oliveira.didier@free.fr
Val-Grand	Jean-Yves Ducroquet		jy.ducroquet@wanadoo.fr

ANNEXE 1

Calendrier Trophée Hivernal 2021 - 2022 dimanche 12 septembre 2021											
2021			2022			2022					
Décembre			Janvier			Février					
1 M			1 S	Jour de l'An		1 M					
2 J			2 D			2 M					Sénart
3 V			3 L			3 J					
4 S			4 M			4 V					
5 D			5 M			5 S					
6 L			6 J			6 D					
7 M			7 V			7 L					
8 M			8 S			8 M					
9 J			9 D			9 M					
10 V			10 L			10 J					
11 S			11 M			11 V					
12 D			12 M			12 S					
13 L			13 J			13 D					
14 M			14 V			14 L					
15 M			15 S			15 M					
16 J			16 D			16 M					
17 V			17 L			17 J					
18 S			18 M			18 V					
19 D			19 M			19 S					
20 L			20 J			20 D					
21 M			21 V			21 L					
22 M			22 S			22 M					
23 J			23 D			23 M					
24 V			24 L			24 J					
25 S			25 M			25 V					
26 D			26 M			26 S					
27 L			27 J			27 D					
28 M			28 V			28 L					
29 M			29 S								
30 J			30 D								
31 V			31 L								

	Vacances scolaires Zone A Lyon
	Vacances scolaires Zone C Paris & Montpellier
	Vacances scolaires Zone B
	Dimanche ou Jour férié